

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 12 décembre 2019

Le jeudi 12 décembre 2019 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Besnier, Maire.

<u>Présents</u>: Besnier Jean-Luc, Viel Jocelyne, Pabois Chrystophe, Clouet Aurélie, Morice Jean-Michel, Le Grévèse Pascal, Rivière Magali, Fouchard Patricia, Vermet Patrick, Fouchard Marianne, Delonglée Ludovic, Saffré Sophie, Simon Francis, Lebot Hubert, Hervy Jeanne-Marie, Juvin Geneviève, Lesenne Jacques, Mondain Régine, Larcher Thierry, Maheux Christian, Gouello Nadine.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Marie-France Chevillard a donné pouvoir à Mme Jocelyne Viel

Mme Béatrice Guillou a donné pouvoir à Mme Magali Rivière

Nombre de membres en exercice : 23

Secrétaires de séance : Mme Saffré et M. Maheux

Date de convocation : 5 décembre 2019

Date d'affichage : 5 décembre 2019

Présents: 21 Pouvoirs: 2 Votants: 23

N° 19 12 109

Avis sur l'extension du parc éolien des Touches

M. Besnier expose:

La Société d'Exploitation Eolienne Communes de l'Erdre (INERSY) a présenté un projet d'extension du parc éolien des Touches sur le territoire de la commune de Joué-sur-Erdre. Ce projet d'extension prévoit trois aérogénérateurs et un poste de livraison.

Cette installation, soumise à autorisation unique, est rangée sous le n°2980-1° de la nomenclature des installations classées. L'avis d'enquête destiné à l'information du public a été affiché en mairie pour toute la durée de l'enquête, qui se déroule du 9 décembre 2019 au 8 janvier 2020, dans la commune de Jouésur-Erdre.

044-214401226-20191212-1912109-DE Date de télétransmission : 19/12/2019 Date de réception préfecture : 19/12/2019



Mairie de PETIT-MARS

l'ouverture de l'enquête. Cet avis ne peut être pris en considération que s'il st exprimé au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête. »

L'ensemble des membres du conseil municipal a été destinataire du dossier de demande d'autorisation unique en version dématérialisée ainsi que de la copie des avis obligatoires émis.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 20 voix pour et 3 abstentions :

- **Emettent un avis favorable** à l'extension du parc éolien des Touches sur la commune de Joué-sur-Erdre,
- **Autorisent** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Maire, Conseiller Départemental

Jean-Luc BESNIER

Délibération rendue exécutoire Notifiée ou publiée le 19 decembre 2019

Le Maire:

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.